

**PORTANT COMPOSITION DU JURY Master Sciences technologies agriculture/alimentation/env.
parc. Global quality in European livestock production -2^e a
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen Master Sciences technologies agriculture/alimentation/env. parc. Global quality in European livestock production -2^e a comme suit :

Membres du jury

RIEUTORT Laurent, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

VEDRINE Adeline, Vice-président, ENSEIGNANT VETAGROSUP

Semestre 1

DURAND GUILLAUME, MC BORDEAUX SCIENCES AGRO

FOURNIER AGNES, MAITRE DE CONFERENCES

VEISSIER Isabelle, DR INRAE

MICHAUD DUBUY Audrey, MC VETAGROSUP

MARTIN BRUNO, INGENIEUR DE RECHERCHE INRAE

Semestre 2

DURAND GUILLAUME, MC BORDEAUX SCIENCES AGRO

FOURNIER AGNES, MAITRE DE CONFERENCES

VEISSIER Isabelle, DR INRAE

MICHAUD DUBUY Audrey, MC VETAGROSUP

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

Le 19 décembre 2024